

**Gilbert Kirscher**

## **La philosophie morale d'Eric Weil**

(*Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, dir. M. Canto-Sperber, PUF, Paris, 1996, pp. 1617-1620)

Si, pour Eric Weil, "la philosophie est d'abord la mise en question de tout" (PM, 7) mise en œuvre dans un discours cohérent, la philosophie morale, en tant que *philosophia specialis*, doit commencer par s'interroger sur son statut et son site philosophiques: quelle est proprement sa question? en quoi cette question est-elle philosophique? qui (se) la pose et dans quelles conditions? pourquoi "parler de morale"?

Eric Weil n'a cessé de poursuivre ce questionnement dans divers essais et conférences, notamment dans l'article de 1976: "Faudra-t-il de nouveau parler de morale?" (*Philosophie et réalité*, 1982, ch.14). Il l'a développé de manière méthodique et systématique dans sa *Philosophie morale* (1961). Loin de vouloir naïvement proposer une nouvelle morale (au sens d'une ligne de conduite) ou de prendre acte cyniquement de la relativité des morales et de renoncer à toute recherche et à toute exigence morales, la philosophie doit d'abord préciser et justifier son point de vue propre, qui s'exprime dans "la reconnaissance de la nature irréductible de la question morale" (p.30).

Cette reconnaissance est le résultat d'un "chemin des apories" de la conscience morale, dont Eric Weil commence par reconstruire *l'histoire idéal-typique*. L'exposé phénoménologique de ce parcours part de la certitude première de l'homme vivant au sein d'une communauté dont la morale concrète ne fait pas question. Ou plutôt, il part de l'incertitude née de la rencontre et du conflit de certitudes (donc de communautés) différentes. La découverte que plusieurs certitudes sont possibles, puisque réelles, conduit à la réflexion sur les morales et la morale. Cette réflexion tente d'abord de retrouver la certitude perdue en lui assurant un fondement absolu (Socrate, Platon), mais elle finit par aboutir à son contraire (la Sophistique et "ses dérivés tardifs: naturalisme, positivisme, historicisme relativiste"): "le fond de toutes les morales, c'est qu'il n'y a pas de morale, de bien indépendant de l'homme, d'exigence absolue" (p. 25). La réflexion se fait alors théorie: "au lieu de se poser la question de savoir ce qu'on doit faire, on demande ce qui fait agir les hommes" (p. 29). Mais cette théorie, descriptive et désintéressée, n'est elle-même que le moyen d'une attitude intéressée, qui veut s'orienter dans le monde et agir sur les hommes: elle présuppose inconsciemment la visée d'un bien que la théorie ne peut que méconnaître.

Une nouvelle figure de la conscience morale peut alors advenir dans la prise de conscience critique de l'échec nécessaire de toute recherche du fondement absolu de la morale concrète, qu'il soit naturel ou surnaturel. C'est précisément la recherche nostalgique de la certitude morale qui conduit à l'aporie d'une conscience rejetée du dogmatisme moral dans le scepticisme moral qu'elle ne peut soutenir et finalement dans

un positivisme qui ne se comprend pas. La figure nouvelle renonce à s'appuyer sur une morale métaphysique pour se poser la question philosophique du *sens* de l'exigence morale: elle cherche "ce que signifie la question de l'individu qui demande selon quelles règles il doit agir pour bien agir". Il s'agit désormais de "développer ce qu'implique (la) volonté de compréhension, non des morales, mais du problème moral" (p. 31).

La réflexion laisse place à la philosophie morale lorsqu'elle revient sur elle-même et saisit *l'irréductibilité de la question morale* comme question que l'individu se pose à lui-même parce qu'il se met lui-même en question. La question morale est l'autre face d'une *décision à la morale*, par laquelle l'individu, "en refusant comme arbitraires tous les projets moraux qui visent à la réduction de l'être moral à l'être naturel, (...) s'est déjà transcendé". L'individu se dédouble: "étant individu, (il) veut être l'individu, veut trouver une réponse qui vaille pour l'individu, pour tout individu". "La philosophie morale sera la prise de conscience de l'acte, déjà accompli, dans lequel l'individu se transcende pour se saisir" ( p.33-34). *L'exposé phénoménologique a abouti à cette prise de conscience de l'exigence d'universalité à laquelle l'individu s'oblige*, prise de conscience qui, historiquement, est l'œuvre de la philosophie morale de Kant.

Weil introduit par une "analyse génétique" ce que Kant, partant du sentiment de l'obligation, a présenté comme un *fait de la raison pure* et qu'il a interprété comme le phénomène de la loi nouménale. Cette méthode permet à Weil de dégager les conséquences et le sens de la découverte kantienne: l'obligation morale ne peut être déduite d'autre chose que d'elle-même, "la morale se présuppose, en ce sens qu'il n'y a de problème moral que pour celui qui le pose" (p. 38). Il n'y a d'obligation morale que pour l'individu qui opte pour l'universalité. Or ce choix est "sans fond ni fondement, fond et fondement n'apparaissant qu'une fois le choix fait". Rien ni personne "ne peut forcer l'individu à poser la question de la morale" (PM, 44). "La liberté ne coïncide nullement avec la raison" (PM, 46). Certes Kant l'avait "bien vu en discernant dans l'homme un mal radical", mais il en avait "repoussé la conséquence dernière: l'homme peut vivre dans le refus de toute morale justifiée ou justifiable"; sa volonté peut se faire diabolique, ce que Kant déclare impossible. Il faut admettre que "les violents existent parmi nous" ("Faudra-t-il...", 272-3).

La philosophie morale doit par conséquent tenir le plus grand compte de ce fait: l'homme qui se veut moral n'a pas seulement affaire à la règle souveraine de l'universalisation, mais encore à la violence hors de lui et en lui, et c'est pourquoi l'exigence morale ne peut se contenter de l'accord de la volonté avec elle-même dans son élévation à l'universalité, mais doit se réaliser dans l'action et exige le *courage moral* (absent de la réflexion kantienne) de désobéir et de s'opposer effectivement à une morale concrète jugée immorale. La philosophie morale doit se dépasser dans une philosophie politique qui tente de comprendre en quel sens l'action, inspirée par l'exigence morale, ne peut faire l'économie de la violence si elle veut nier *effectivement* la violence et ne pas se satisfaire de la pureté de l'intention qui laisserait le réel en l'état. Si l'organisation de la communauté raisonnable, soumettant dans l'Etat la violence au droit, rend la vie morale possible sans exiger l'héroïsme moral (l'honnêteté selon Hegel),

inversement la communauté peut et doit être jugée selon les principes de la morale formelle (qui cependant ne suffisent pas). La première partie de la *Philosophie politique* (1956), intitulée "la morale", présente une analyse de cette dialectique de la morale et de la politique.

Enfin, philosophie morale et philosophie politique, systèmes spéciaux dans le tout du discours philosophique, ne peuvent chacune se comprendre seulement par soi-même, ni même par leur relation réciproque. Elles renvoient l'individu qui veut comprendre au tout du discours philosophique, à la *Logique de la philosophie*, qui développe systématiquement les catégories du discours et de la compréhension, mais, et c'est son originalité par rapport à l'idée hégélienne du système, compte tenu de la non-coïncidence - aux multiples figures - de la raison et de la liberté. Elles y trouvent leur site philosophique, la catégorie de la *conscience* pour l'une, celle de *l'action* - la dernière des catégories concrètes - pour l'autre. La décision à la compréhension philosophique et la décision à la sagesse ne se réduisent pas à la décision à la morale.

Le concept de morale (première partie de la *Philosophie morale*) se conçoit à partir de la décision à la morale. La volonté d'universalisation va de pair avec la recherche du bonheur entendu comme "satisfaction de l'individu qui veut se moraliser", "apaisement de son inquiétude au sujet du sens de sa vie", "réconciliation intérieure qui supprime le conflit et le déchirement", (PM, 36). "Le bonheur ne peut être que la coïncidence de l'être raisonnable avec lui-même" (PM, 49). En le comprenant, la philosophie de la morale constitue la morale philosophique, comme morale universelle, pure, formelle et négative. "Son unique loi est celle du respect de la liberté raisonnable en chaque être humain. Elle garantit à l'être raisonnable qui suit la loi la possibilité du bonheur dans le respect justifié de la raison en lui-même" (PM, 55).

La morale philosophique ne fournit que la *forme* qui permet de juger un *contenu* qu'elle ne peut déduire. L'originalité de Weil sur ce point décisif consiste à montrer que cette forme, parce que seulement négative peut recevoir une diversité de contenus: *la morale formelle de l'universalité permet une pluralité de morales concrètes*. Elle a renoncé au rêve métaphysique, source des apories, d'une morale concrète absolue. Inversement, c'est seulement une morale concrète qui peut fournir le contenu de l'obligation: "la vie de l'individu moral s'oriente selon la morale existante de sa communauté, qu'elle soumet, cependant, au critère de l'universalité" (PM, 71).

La philosophie dégage les *catégories morales* selon lesquelles articuler forme et contenu. "Le *devoir* constitue l'unique catégorie fondamentale de la morale; à partir d'elle se développent les concepts qui déterminent le contenu de tout système moral positif" (PM, 85). En effet, "le devoir existe, pour l'individu, sous la forme des devoirs, au pluriel: *le* devoir est rencontré dans *les* rapports avec autrui et avec soi-même considéré (et traité) comme un autre. Il est ainsi multiple en tant qu'il est positif, et il devient positif par sa diffraction dans le monde historique" (PM, 86). L'obligation d'éviter (morale formelle) se réalise comme obligation de faire. Suivent les analyses de *l'honnêteté*, "vrai résumé de toute morale positive", et de son insuffisance, du caractère fondamental du *devoir envers soi-même*, "qui est devoir d'être heureux" et "devient

concret dans le *devoir envers autrui*" (PM, 97). Ce dernier découle du "devoir fondamental de *justice*, qui se *développe* grâce à sa référence à la morale concrète et donne naissance aux devoirs de *modération*, de *véracité* et de *courage*" (PM, 110). Tous ces devoirs se résument dans le devoir de *prudence* qui "détermine la manière de leur accomplissement dans la communauté" (PM, 121). "La prudence renvoie l'homme qui se veut moral dans le monde, à ce monde", elle met en rapport "la qualité morale des maximes et la responsabilité morale des conséquences des actes inspirés par ces maximes" (PM, 123). Jointe au devoir de justice, elle conduit l'individu à la *politique* (PM, 139).

Weil esquisse *la vie morale*: la morale concerne "l'homme tout entier, raison et sensibilité, volonté et caractère. Il doit penser la morale, mais il ne suffit pas de la penser, il doit la vivre, et la vivre tel qu'il est" (p. 150). D'où une analyse qui réconcilie la théorie kantienne du fondement de la morale et la pensée grecque de la vertu: la morale doit être vécue avec constance comme un habitus, non comme une suite de décisions héroïques. Dans la vie morale, "vie, spontanéité, sentiment se développent non en révolte contre la loi pure, mais à sa lumière" (p. 178). "Le but de toute vie morale n'est atteint que par l'homme réconcilié avec lui-même, être passionné et être raisonnable: seul l'homme heureux est vertueux" (p. 198). Aristote et Descartes ont bien vu que la *magnanimité* ou *générosité* est la vertu même.

Enfin, une dernière réflexion sur soi de la philosophie morale découvre qu'elle-même aboutit à la philosophie et que "la vie morale aboutit à un bonheur qui ne se situe pas sur le plan de l'action" (p. 215) - ce que la *Logique de la philosophie* comprend dans les catégories ultimes de *sens* et de *sagesse*.

## Bibliographie

- Weil (Eric), *Philosophie morale*, Paris, Vrin, 1961.
- Weil (Eric), *Philosophie politique*, Paris, Vrin, 1956.
- Weil (Eric), *Essais et Conférences*, Paris, Plon 1970-71/Vrin1991, tome I, chap. 1, 6, 7, 8; tome II, chap. 13.
- Weil (Eric), *Philosophie et Réalité*, Paris, Beauchesne, 1982, chap. 13, 14 ("Faudra-t-il de nouveau parler de morale?").
- Barale (Massimo), "Eric Weil: morale e politica", *Eric Weil, Differenze* 13, Urbino, 1989, p. 27-58.
- Canivez (Patrice), *Le politique et sa logique dans l'oeuvre d'Eric Weil*, Paris, Kimé, 1993, chap. 3 "Morale et politique".
- Kirscher (Gilbert), "La Philosophie morale d'Eric Weil et la fondation de la loi morale", *Archives de Philosophie*, tome 56, cahier 1, janvier-mars 1993, p. 29-51.
- Naert (Emilienne), "La pensée antique du bonheur dans la Philosophie morale d'Eric Weil", *Cahiers Eric Weil II, Eric Weil et la pensée antique*, Presses Universitaires de Lille, coll. UL3, 1989, p. 155-164.
- Perine (Marcelo), *Philosophie et violence. Sens et intention de la philosophie d'Eric Weil*, Paris, Beauchesne, 1991, chap. 4: "Philosophie morale".
- Ricoeur (Paul), "Ethique et politique", *Du texte à l'action*, Paris, Le Seuil, 1986, p. 393-406.